

Une info à nous transmettre? Une histoire à nous raconter? Ecrivez-nous à web@20minutes.ch

Internement ordinaire de Claude D.

27 septembre 2018 08:21; Act: 27.09.2018 17:21

Le risque de récidive est élevé: «Il n'a pas changé»

Après l'annulation de son internement à vie par le Tribunal fédéral, Claude D. a été condamné jeudi à un internement ordinaire par le Tribunal cantonal vaudois.

on off i lecture du jugement de l'assassin de Marie n'a duré qu'une dizaine de minutes. La présidente de la Cour d'appel pénale vaudoise a rappelé le tableau extrêmement noir que les experts psychiatres avaient brossé de l'homme de 42 ans aujourd'hui.

Une faute?

Signalez-la-nous!

Humilier et tuer

Publicité

plus

Trouble mental grave, avec une volonté de dominer, d'humilier les femmes avant de les tuer au cours d'un huis-clos lorsqu'elles veulent lui échapper. «Il n'a pas changé» et les symptômes sont toujours bien présents, a relevé la Cour.

Le risque de récidive est «extrêmement élevé», selon toutes les expertises qui ont été menées. A un point même «inhabituel» qui classe Claude D. dans les tueurs multiples et sadiques.

Pas de traitement

Il n'y a aucune possibilité de traitement pour l'homme qui a tué Marie dans des conditions particulièrement atroces. Dans ce contexte, les mesures thérapeutiques institutionnelles demandées par son avocate Véronique Fontana ne peuvent pas s'appliquer.

La seule mesure qui peut convenir à Claude D. est un internement ordinaire après que le Tribunal fédéral eut annulé l'internement à vie. Les avis des deux experts psychiatres n'étaient pas concordants alors que cela est nécessaire pour que la mesure la plus radicale puisse être ordonnée.

Prison à vie et internement

En conséquence, Claude D. est condamné à la prison à perpétuité, un élément du jugement de première instance pas remis en cause par le Tribunal fédéral, et à un internement ordinaire. Il a tué Marie durant la nuit du 13 au 14 mai 2013 dans une forêt près de Châtonnaye (FR).

Retrouvez le live [ici](#)

(20 minutes/ats)

Plus de sujets

Les Chinois ont honte de l'«étrangleur de cygne»